**ANNEXE 2 - ELEMENTS LISTES DE LA MAIRIE DE PARIS**

La demande doit être adressée :

* soit par courrier à : Mairie de Paris – Direction de l'information et de la communication Département de l’occupation du domaine public – Hôtel de Ville – 75196 PARIS RP,
* soit par courriel à : [evenements@paris.fr](mailto:evenements@paris.fr) (format pdf uniquement).

La demande doit comporter les éléments suivants :

* une lettre d'intention signée précisant le nom et les coordonnées des organisateurs, ainsi que l’identité de la structure (association, société – fournir le n° de SIRET ou le n° RNA…),
* la nature et le descriptif de l'opération,
* le site pressenti,
* les dates et horaires prévus de la manifestation, les dates de montage et de démontage des installations,
* le plan d'implantation des structures, la fiche technique des structures,
* un estimatif du public attendu.

<https://www.paris.fr/pages/organiser-ou-participer-a-un-evenement-pro-3521>